



Coordination CGT Groupe Ebra
Lettre ouverte à Gérard Colin,
directeur général du groupe EBRA

Monsieur le directeur général,

Votre manière désinvolte de traiter le calendrier des négociations, s'agissant notamment de la question hautement sensible des centres d'impression, vous rend seul responsable des réactions qu'elle suscite.

Comment ne pas comprendre que les salariés du centre d'impression de Saint-Etienne manifestent leurs inquiétudes les plus vives quand, en plus des reports des réunions prévues sur les imprimeries du groupe, vous avez condamné ce centre stéphanois pour lequel ils se sont battus depuis des années, bien avant que la Banque CIC Crédit Mutuel ne s'en porte acquéreur.

Le respect est comme le Crédit, il doit être mutuel.

C'est bien un calendrier à recul et à bascule qui alimente toutes les spéculations sur le sort réservé à l'impression du groupe, et les imprimeurs stéphanois sont particulièrement sensibles au respect de leur dignité. Personne ne peut leur demander de se sentir condamnés par la direction du groupe et de se rendre à leur propre enterrement.

De la même manière, ne pas comprendre que le déficit du pouvoir d'achat depuis des années ne peut se solder cette fois par la simple application du pourcentage de l'indice INSEE, c'est ne pas entrevoir la réalité sociale que vivent les salariés du groupe. Ainsi des Lyonnais, à qui le groupe veut imposer une réduction de la masse salariale de l'ordre de 8 millions d'euros, à qui on demande de s'adapter aux techniques numériques les plus modernes pour survivre, et auxquels on dénie même le droit de revendiquer une augmentation des salaires dans le cadre légal et obligatoire de la négociation annuelle sur le sujet.

Les salariés du groupe ne peuvent tout à la fois perdre leurs emplois, leur pouvoir d'achat et sourire amicalement à qui les prive de tout cela...

Puisqu'une réunion sur les centres d'impression est prévue le 10 mai, et sans attendre un éventuel report de votre part, dans l'intention de se rendre à ce rendez-vous depuis longtemps fixé, les équipes syndicales CGT de la coordination EBRA formulent les revendications suivantes :

- le métier d'imprimeur doit rester partie intégrante du groupe EBRA, en excluant toute filialisation ou sous-traitance.
- La charge de travail doit être l'objet d'un effort particulier, de telle façon que les imprimeries puissent accueillir des travaux nourrissant leurs chiffres d'affaires.
- En conséquence, la banque CIC Crédit Mutuel doit investir dans les nouveaux matériels propres à réaliser tous les travaux d'impression du domaine de l'information et de la communication. Aucun obstacle technique ne doit plus être opposé à la prise de commandes de travaux d'impression.
- Les salariés des centres d'impression du groupe doivent garder le statut presse : tout quotidien ou produit dérivé doit être fabriqué par des salariés à statut presse.
- Les projets de la direction du groupe doivent être révélés, tant aux organisations syndicales qu'aux institutions représentatives du personnel.
- Personne, parmi les salariés qui travaillent dans les centres d'impression, ne doit être laissé pour compte dans la réorganisation qui se prépare.
- La FILPAC CGT et les équipes syndicales du groupe EBRA rejettent par avance toute mise en concurrence des salariés et des centres entre eux.

Voilà, Monsieur Colin, dans quelles dispositions nous nous rendrons à la réunion du 10 mai, forts de représenter la quasi-totalité des salariés des centres d'impression.

Nous entendons traiter avec le même soin, la même précision, la question des centres d'impression, comme nous l'avons fait lors des négociations qui ont débouché sur la première partie de l'accord de groupe dont l'application nécessitera de nouvelles rencontres pour la mise en œuvre concrète de l'outil Milenium comme pour l'évolution des métiers de l'informatique et de la maintenance.

C'est dire, Monsieur Colin, que la question clé, avant ce 10 mai, est bien celle de la solidarité au service de la promotion de la presse et de l'information, et de leurs emplois.

Veillez, agréer, Monsieur, l'expression de notre haute vigilance syndicale.

Saint-Etienne, la Tribune le Progrès, le 20 avril 2007